

COMMENT PARLER EN CLASSE DES ATTENTATS CONTRE CHARLIE HEBDO?

ALAIN PACHE ET SYBILLE ROULLER

Le 5 février 2015, à la suite des événements de *Charlie Hebdo*, une table ronde a rassemblé des formatrices et des formateurs de la HEP Vaud, certains d'entre eux étant aussi enseignants dans des classes du canton. Les propos échangés, dont cet article se fait le relais, donnent quelques pistes pour aborder avec les élèves des situations extrêmes liées à des attentats.

« J'ÉTAIS INTÉRESSÉE PAR LE SUJET APRÈS L'AVOIR VU AU JOURNAL TÉLÉVISÉ, DONC JE SUIS ALLÉE SUR INTERNET POUR EN SAVOIR PLUS. JE SUIS TOMBÉE SUR UNE VIDÉO QUI S'EST OUVERTE TOUTE SEULE. C'ÉTAIT L'IMAGE DU POLICIER QUI S'EST FAIT TUER DE SANG-FROID. J'EN AI PARLÉ À MES PARENTS, CAR J'ÉTAIS TRÈS CHOQUÉE. »

Elève de CM2¹

De tels propos font froid dans le dos. Pourtant, ils montrent bien que les attentats contre *Charlie Hebdo* n'ont laissé personne indifférent. Encore moins les enfants! Se pose dès lors la question du rôle de l'école dans ce contexte. Faut-il parler de ces tristes événements en classe? Si oui, quand? Tout de suite? Quelques semaines après? Comment peut-on en parler? Comment réagir à l'incompréhension de certains élèves qui évoquent la théorie du complot?

Ces questions sont complexes et montrent qu'un enseignement de sciences humaines et sociales a plus que jamais sa place à l'école, que ce soit dans une perspective d'éducation en vue d'un développement durable ou dans une perspective d'éducation à la citoyenneté. Nous allons tenter de le démontrer dans la suite de ce texte, en nous appuyant sur les propos tenus lors de la table ronde.

Offrir un espace de parole

La première difficulté, pour un enseignant, consiste à sortir de sa propre stupeur. En effet, les faits sont violents et l'émotion prend généralement le dessus les premiers jours. En outre, selon les témoignages recueillis, le fait de se sentir démunis et la crainte de ne pas pouvoir gérer les émotions des élèves ont dissuadé bon nombre d'enseignants d'aborder le sujet.

« La première difficulté, pour un enseignant, consiste à sortir de sa propre stupeur. »

Parmi nos collègues, certains pensent en revanche qu'il est important d'offrir un espace de parole aux élèves, afin de leur permettre de gérer le choc en parlant des événements. Mettre des mots, c'est aussi mettre de la distance par rapport à la violence exceptionnelle des faits et donc rassurer et éduquer. Ainsi, une enseignante du cycle 3 a affi-

ché au tableau une pancarte « Je suis Charlie », puis a demandé à ses élèves s'ils avaient entendu parler de cela. Tous ont levé la main. Elle leur a demandé ensuite s'ils se sentaient concernés: sur un effectif de 24 élèves, seuls 6 élèves ont levé la main. Face à ce résultat, l'enseignante s'est interrogée sur la pertinence d'une démarche didactique sur le sujet. Elle a toutefois décidé de travailler sur la liberté d'expression en analysant différentes caricatures, par groupes, puis en demandant aux élèves d'écrire leur définition personnelle. Voici la synthèse obtenue: « La liberté d'expression, c'est le droit de pouvoir s'exprimer sur ce que l'on veut ou que l'on aime sans craindre quoi que ce soit et dans le respect de l'autre. » La suite de la démarche sera plus générale et portera, dans cette classe, sur le code chromatique de l'image et sur les droits de l'homme.

Apprendre à problématiser

Comme en témoigne le projet de l'enseignante mentionné ci-dessus, il est important de reprendre en classe un tel événement d'actualité, de manière à « mettre de l'explication dans l'émotion »². En effet, il s'agit de définir et/ou de construire des concepts qui permettront aux élèves non seulement de comprendre ce qu'il s'est passé, mais également de se questionner sur les principaux enjeux des sociétés actuelles. Dès lors, des concepts comme *liberté d'expression*, *liberté de la presse*, *pluralisme des opinions*, *laïcité*, *droits de l'homme* sont centraux et doivent être travaillés avec les élèves dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté³. C'est donc à ce stade qu'intervient le « détour disciplinaire », autrement dit le passage par des modes de pensée propres aux disciplines scolaires.

Dans le cadre de l'éthique et des cultures religieuses, par exemple, l'enseignant pourrait travailler sur le terrorisme, le jihad, la violence ou encore le statut de l'image dans les religions

monothéistes. Un travail sur l'histoire et les caractéristiques des différentes religions (contexte, textes, diversité des courants de pensée, dérives fondamentalistes, rapport à l'altérité, rapport au blasphème) s'avère en outre particulièrement nécessaire en vue de refroidir la question d'actualité et de montrer réellement la diversité des cultures humaines en évitant tout ethnocentrisme⁴.

Dans le cadre de l'histoire, l'enseignant pourrait proposer un travail autour des différentes facettes de l'identité juive au cours des siècles, afin de montrer la complexité de cette religion. En effet, le judaïsme ne peut se définir de manière unilatérale : il peut désigner une appartenance culturelle, nationale ou encore ethnique.

Dans le cadre de la géographie, il pourrait être intéressant de se questionner sur la constitution et les frontières de l'Etat islamique et sur la diffusion de l'information, via les agences de presse, internet et les réseaux sociaux.

Se saisir des débats amenés par les élèves

Une autre piste consisterait à être plus à l'écoute des élèves, de manière à susciter le débat en classe sur des questions qui les intéressent. Un enseignant à l'Université fait par exemple état d'un intérêt marqué, chez nos étudiants, pour les différents courants musulmans (les chiites, les sunnites, les alaouites, les alévis, les druzes ou encore les kharidjites), un peu à l'image de l'intérêt qui était porté, dans les années 1970, à Cuba ou aux mouvements révolutionnaires.

Une autre enseignante relève des incompréhensions chez bon nombre d'élèves autour de ce qu'ils perçoivent comme une injustice : pourquoi *Charlie Hebdo* aurait-il le droit de tout dire, alors qu'un humoriste comme Dieudonné est condamné ? Dans un tel cas, le recours aux lois et, plus généralement, à la procédure judiciaire permet d'insister sur un principe élémentaire du fonctionnement de notre démocratie et sur la frontière mince entre liberté d'expression et antisémitisme⁵.

D'autres élèves encore font référence à la théorie du complot. En effet, il faut savoir que toute information est avant tout un fait transformé en signes et transporté, voire diffusé ou mis à disposition. En d'autres termes, une information suppose toujours un intermédiaire technologique ou humain. Il est donc nécessaire de s'interroger sur

notre rapport individuel à la véracité de l'information, surtout si l'on prétend éduquer d'autres à ces informations. Comme le rappelle Bruno Devauchelle dans un article en ligne sur la question⁶, il faut admettre le fait que nous, adultes, éducateurs, sommes très démunis face au monde d'information et de communication que nous avons construit. En effet, l'arrivée de l'informatique, d'abord, puis celle d'internet et, plus récemment, celle de la mobilité connectée, nous déroutent et créent des situations où les élèves remettent en question les informations données.

« S'interroger sur notre rapport individuel à la véracité de l'information, surtout si l'on prétend éduquer d'autres à ces informations. »

Pour remédier à ce problème, il peut être intéressant de faire en classe un travail de comparaison de l'information à partir de plusieurs journaux ou de plusieurs chaînes de télévision. La comparaison peut porter sur le nombre de pages consacrées à l'événement, sur la présence de l'événement à la une ou encore, dans le cadre des journaux télévisés, sur le nombre de minutes consacrées à l'événement et la manière dont l'événement est traité.

Identifier les valeurs en présence

Prendre en compte, en classe, un tel fait d'actualité implique également d'identifier les valeurs en présence : celles des victimes, celles des terroristes, celles de la police ou encore celles de l'opinion publique, tout en distinguant les contextes français et helvétique qui ne s'appuient pas sur la même définition de la laïcité. Pour l'enseignant, il s'agit en outre de clarifier ses propres valeurs, de manière à ne pas tomber dans le dogmatisme.

Permettre la prise de distance pour mieux vivre ensemble.

A l'aune des quelques propos ci-dessus, il paraît évident que l'enseignant de sciences humaines et sociales a une responsabilité importante face à

un événement d'actualité aussi bouleversant que l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Il ne peut donc se contenter d'évacuer les questions qui se posent. Un premier moment de *débriefing* s'avère donc essentiel pour permettre une première prise de distance et pour ne pas laisser se propager la peur, l'insécurité, voire l'angoisse.

« Construire une démarche d'enseignement-apprentissage qui prenne en compte les questions des élèves. »

Dans un deuxième temps, il importe de prendre le temps nécessaire pour construire une démarche d'enseignement-apprentissage qui prenne en compte les questions des élèves et qui se base sur différentes sources permettant la construction de concepts et de modes de pensée propres aux disciplines des sciences sociales. C'est ainsi que l'enseignant fera apparaître la complexité des enjeux sociaux, mais également quelques pistes permettant de mieux vivre ensemble. En effet, il s'agit de comprendre qu'il existe des moyens d'action autres que la violence. Dans notre système démocratique, nous pouvons créer des groupes de pression et même, dans le cas de la Suisse, déposer une initiative, de manière à faire évoluer les lois et règlements. Voilà les véritables enjeux d'une éducation à la citoyenneté et au développement durable.

Alain Pache est professeur à la HEP Vaud. Il est membre de l'Unité d'enseignement et de recherche « Didactiques des sciences humaines et sociales ».

Sybille Rouiller est assistante diplômée et membre de l'Unité d'enseignement et de recherche « Didactiques des sciences humaines et sociales ».

Bibliographie complète sur www.hepl.ch/prismes

Notes

- 1 *Mon Quotidien* des 10, 11 et 12 janvier 2015 (disponible sur www.monquotidien.fr)
- 2 Propos tenus par Charles Heimberg, professeur en didactique de l'histoire à l'Université de Genève (24 heures du 13 janvier 2015).
- 3 Cf. p. ex. les ressources proposées par le portail *Eduscol* (eduscol.education.fr)
- 4 Cf. notamment le choix de textes retenus par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.
- 5 On peut se permettre de critiquer des institutions, dont les religions font partie, mais pas d'attaquer un groupe social en particulier.
- 6 Voir la chronique du 23 janvier 2015, sur le site www.cafepedagogique.net